## Eau – assainissement

• Rapport Station épuration 2024 par Véolia 2.80 Mo

## **Assainissement collectif**

La commune de Lyons-La-Forêt est dotée d'une station de traitement des eaux usées (située rue de la Fontaineresse). Cette station d'épuration, permet à plus de 300 foyers du village de disposer de l'assainissement collectif. Il s'agit des maisons du village proprement dit.

Tout ce qui n'est pas traité en collectif (notamment tous les hameaux) répond du service public d'assainissement non collectif, le SPANC.

Pour plus de renseignements sur Service Public: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F447

## **Assainissement non collectif**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif ou « SPANC », a pour mission de contrôler les installations d'assainissement autonome des particuliers, dans un souci de préservation de la ressource en eau.

Tous les propriétaires d'habitations non raccordées à un réseau public d'assainissement collectif sont susceptibles d'être concernés par le SPANC. Qu'il s'agisse du diagnostic de l'installation, d'un projet d'extension, de travaux (neufs ou de réhabilitation), ou encore de conseils techniques.

Pour en savoir plus, consulter le site de la communauté de communes Lyons Andelle.

## Adduction d'eau

Le **SIAEPAP** (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de l'Andelle et ses plateaux).

Le **SIAEPAP** a confié par contrat de délégation de service public à la société **VEOLIA** la production, le traitement et la distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire.Le prix de l'eau est fixé par le **SIAEPAP** et la facturation est assurée par VEOLIA. C'est le syndicat qui décide du programme des travaux d'investissement, montant, délais et qui finance le coût. L'objectif du **SIAEPAP** est de concilier un programme ambitieux de sécurisation de l'ensemble du réseau et d'assurer une alimentation constante en eau potable, de bonne qualité, pour tous les abonnés.

Depuis le 1er Janvier 2011, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de l'Andelle et ses Plateaux (S.I.A.E.P.A.P.) regroupe les communes suivantes :

ourg-Beaudouin	Letteguives	Pont Saint Pierre
Charleval	Lyons-La-Forêt	Radepont
Douville-sur- Andelle	Menesqueville	Renneville
Fleury-sur- Andelle	Mesnil-Raoul	Rosay-sur-Lieure
Fresne Le Plan	Perriers-sur- Andelle	Vandrimare
Les Hogues	Perruel	Vascoeuil

Ce syndicat assure la production et la distribution de l'eau potable pour 18 communes, soit 6 300 abonnés et un volume d'eau global consommé de 641 352 m3 par an. ( moyenne de 1757 m3 par jour ). Site du SIAEPAP : cliquez <u>ici</u>

Pour rappel : Le **SMBVA** (syndicat mixte du bassin versant de l'Andelle) et le **SMVE** (syndicat mixte du bassin versant de l'Epte) : Lyons-la-Forêt était adhérent de ces deux entités puisque relevant de ces deux bassins qui enserrent la forêt de Lyons. En raison du transfert de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) à la CdCLA (communauté de communes Lyons Andelle), cette dernière représente depuis le 1/1/2018 la commune dans ces deux syndicats.